## AR Prefecture

017-211700919-20220630-2022063004-DE Reçu le 06/07/2022 Publié le 06/07/2022



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le trente Juin deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni, à la mairie, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jérémy BOISSEAU, Maire.

PRESENTS:

M. BOISSEAU Jérémy - Mme BOUTET Martine - M. ANNEREAU Michel - Mme NAULET Marie-Bernadette - M. AZAMA Christophe - Mme MILLET Laura - M. BERGOUNIOUX Laurent - Mme SAINT-JALMES Pascale - M. Philippe LATAUD - Mme MALGOUYAT Florence - M. SARAZIN Emmanuel - M. LESCALMEL Nicolas - Mme LUC Laetitia - M. MARIONNEAU Clément - Mme ABSOLU Florence - M. BREAU Brandon - Mme BOUTEILLER Evelyne

ABSENTE REPRESENTEE:

Mme Jessica LERAY (pouvoir à Mme Martine BOUTET)

ABSENT NON REPRESENTE: M. PAIRAUD Mathieu

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laura MILLET

date de la convocation : 23/06/2022 date affichage : 24/06/2022 dates de publication : 24/06/2022 site internet 29/06/2022 Journal Sud-Ouest

Nombre de conseillers en exercice : 19

Conseillers présents: 17 Conseillers représentés: 1 Conseiller non représenté: 1

Votants: 18

## TARIF LOCATION DES SALLES – ACTIVITES REMUNEREES

Une diététicienne membre de l'association des professionnels de la Baie demande à bénéficier d'une salle 3 heures par semaine pour des séances d'activité physique à destination des patients du pôle médical.

Le Maire propose de fixer le prix de la location à 18 € la séance quelle que soit sa durée.

Tarif calculé par rapport au loyer actuel dû par l'orthophoniste qui loue une salle à la maison des associations.

Le Conseil Municipal, après délibération par **16 voix POUR** ; 2 ABSTENTIONS (M. Philippe LATAUD et M. Emmanuel SARAZIN).

- fixe le prix de location pour une séance à 18 € quelle que soit sa durée
- dit qu'en ce qui concerne les réservations régulières hebdomadaires, celles-ci devront se faire sur l'année scolaire. Au-delà, une nouvelle demande de réservations devra être faite pour l'année scolaire suivante.

Extrait conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Jérémy BOISSEAU